



30 avril 2014

Rapport environnemental 2013/14 de l'OFAG

RUMBA – Gestion des ressources et gestion environnementale dans l'Administration fédérale

1 Introduction

À la lecture du rapport environnemental d'octobre 2013, le Conseil fédéral a pu se rendre compte que le programme de gestion des ressources et de gestion de l'environnement de l'Administration fédérale (RUMBA) produisait de plus en plus d'effets. En effet, le rapport bisannuel du groupe de coordination RUMBA révèle que la charge environnementale par unité plein temps a diminué de 17,6 % depuis 2006. Soucieux d'améliorer encore ce résultat, le Conseil fédéral a approuvé une série de mesures supplémentaires visant à réduire cette charge. Parmi ces mesures figure un arrêté particulièrement important aux yeux de l'OFAG et portant introduction d'un système de gestion de la mobilité, pour lequel l'OFAG servira de terrain d'essai avec deux autres offices fédéraux. À l'OFAG, les préparatifs ont commencé fin février 2014. Il s'agit de définir concrètement le contenu du programme d'ici à la fin de l'année, de le mettre à exécution en 2015 et d'en tirer les enseignements en vue de rendre un rapport au Conseil fédéral en 2016. La gestion de la mobilité ne concerne pas seulement les déplacements professionnels, mais inclut aussi ceux des navetteurs. Une nouveauté et un enjeu de taille pour notre office, d'autant que celui-ci devra déménager à Liebefeld. Il importe donc de prendre assez tôt des dispositions susceptibles d'atténuer les nuisances dues à cette nouvelle situation et de prévoir des mesures incitatives. Dans ce domaine, l'OFAG reste un pionnier, puisqu'il a été le tout premier office fédéral à introduire RUMBA, jouant le rôle de service pilote.

Notre office fédéral s'est déjà beaucoup investi pour réduire les nuisances causées par son activité. En 2013, un objectif de réduction a été fixé pour la première fois à l'échelle de l'office : *diminuer de moitié les émissions de CO₂ de l'office par rapport à la moyenne des deux années précédentes* (objectif de l'office). Un objectif manqué de peu, les émissions accusant une légère augmentation de 0,3 %. Étant donné que ce sont les déplacements professionnels qui pèsent le plus lourd dans le bilan CO₂ de l'OFAG, nous avons fait analyser la situation actuelle (notamment en ce qui concerne le personnel fréquemment en voyage d'affaires) par le bureau d'études Büro für Mobilität AG, chargé aussi de nous soumettre des propositions d'amélioration. Je remercie d'ailleurs celles et ceux qui se sont prêtés à cette enquête en répondant aux questions et en participant à la recherche de solutions. Le rapport rendu par le bureau d'études montre que le problème peut et doit être abordé à plusieurs niveaux (à celui de la Confédération, du département, de l'office, mais aussi au niveau individuel), par une action interventionniste, voire coercitive (comprenant par exemple de meilleures liaisons ferroviaires vers les destinations principales, une nouvelle mission de conseil assignée à la Centrale des voyages de la Confédération ou une nouvelle directive sur les déplacements professionnels), mais aussi par des incitations qui consisteront à sensibiliser et à conseiller le personnel. La faisabilité de ces mesures sera examinée pendant les échanges de vues qui auront lieu dans le cadre du système de gestion de la mobilité. En tout état de cause, l'enjeu, ces prochaines années, sera de réaliser de véritables progrès dans la mobilité. À moyenne échéance, nous nous fixons pour objectif de ramener les émissions de CO₂ à moins de 1,5 tonne par unité plein temps à partir de 2015.

Bernard Lehmann
Directeur

2 Indicateurs et réalisation des objectifs de l'OFAG

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'impact de l'OFAG sur l'environnement dans les domaines du chauffage, du courant électrique, des déchets et des déplacements professionnels. Constat réjouissant, presque tous les indicateurs reflètent une nette amélioration par rapport à l'an dernier. Malheureusement, nous n'avons pas atteint tous les objectifs. Il faut dire que ceux-ci étaient très ambitieux et que certains ont été manqués de peu. Un examen plus détaillé révèle que seul le poste des déplacements professionnels accuse une aggravation. Au final cependant, le bilan global de la pollution causée par l'activité de notre office et mesurée en rejets de CO₂ s'est alourdi, ce qui revient à dire qu'une fois de plus, tous les progrès accomplis ont été réduits à néant par l'augmentation des déplacements professionnels. Celle-ci résulte de l'extension du champ d'action de notre office, imposée par les instances supérieures.

Indicateur	Unité	Effectif OFAG 2012	Effectif OFAG 2013	Variation de 2012 à 2013	Objectif fixé ?	Objectif atteint ?
Chaleur (avec correction climatique)	MJ / m ² an MJ / collab. an	200 8'435	184 7'546	-8 % -10,2%	Non	--
Électricité	MJ / collab. an	12'298	11'375	-7,5 %	Oui	Non
Eau	m ³ / collab. an	10,3	10,1	-2,0%	Non	--
Papier (total)	kg / collab. an	95	83	-12,5%	Oui	Non
Dont papier recyclé	%	72 %	74 %	-2,3% * * pour cent	Oui	Non
Déchets	kg / collab. an	244	228	-6,6%	Non	--
Total des déplacements professionnels	km / collab. an	4'751	5'363	+12,5%	Non	--
Voyages par avion	km / collab. an	2'916	3'371	+15,6%	Non	--
Émissions de CO ₂ (total)	Équivalents t de CO ₂ / an	414	417	+0,6%	Oui	Non
Charge environnementale (total)	1'000 UCE / collab. an	1'631	1'569	-3,8%	Non	--
Variation par rapport à 2006	Équivalent t CO ₂ par an		-36 tonnes	-7,9 %	Oui	Non

3 Nos objectifs environnementaux pour 2013, les mesures prises et leur résultat

- Objectif de l'office :** Réduire la pollution causée par l'activité de l'office.

Indicateur : Réduction des rejets de CO₂ par rapport à la moyenne des deux années précédentes

Mesure : Faire analyser les déplacements professionnels (de ceux qui font de fréquents voyages d'affaires par avion) par le Büro für Mobilität AG, qui proposera des mesures incluant un plan d'application ; sensibiliser durablement les intéressés.

→ **+0,3% : objectif non atteint (de peu)**
- Autres objectifs :** Réduire de 10 % la consommation de courant électrique.
Réduire la consommation de papier de 20 % et passer à 80 % de papier recyclé.

Mesures : Installer de nouvelles photocopieuses, en optimiser les réglages standard et informer le personnel.

→ **Nette amélioration, mais en deçà des attentes**

4 Les mesures prises et leurs résultats

4.1 Personnel, communication, formation

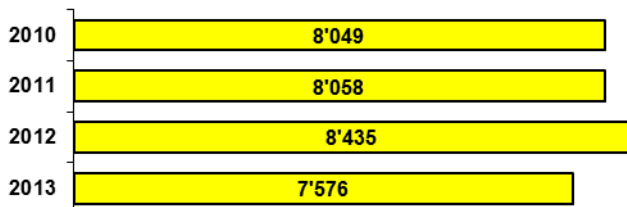
L'équipe Environnement réunit des employés de l'OFAG et de l'OFAG, étant donné que ces deux offices fédéraux occupent en commun l'immeuble de la Belpstrasse et qu'il est impossible de déterminer leurs parts respectives de consommation des ressources (électricité, énergie de chauffage et eau). Les indicateurs des consommations représentent donc les valeurs moyennes des deux offices. Par contre, les autres indicateurs se rapportent seulement à l'OFAG. L'effectif de l'OFAG se montait à 234,6 unités plein temps en moyenne

pour 2013 (3 de plus que l'année précédente), tandis que l'OFAE en comptait 32 (près de 2 de plus que l'année précédente).

4.2 Consommation d'énergie de chauffage

La consommation d'énergie de chauffage fluctue d'année en année, bien que la correction climatique soit faite. L'an dernier, nous avons changé les vannes thermostatiques et les joints de fenêtres défectueux, ce qui devrait avoir des incidences favorables sur ce poste.

Consommation d'énergie de chauffage
par collaborateur (en MJ)

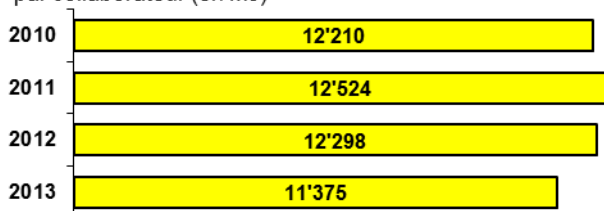


4.3 Consommation de courant électrique

La consommation individuelle de courant électrique a baissé de 7,5 % par rapport à l'année précédente, un progrès qui pourrait s'expliquer en partie par l'installation de nouvelles photocopieuses, mais aussi par une prise de conscience de nombreux collaborateurs et leur volonté de contribuer personnellement aux économies d'énergie.

L'objectif, fort ambitieux, de réduire la consommation de 10 % n'a malheureusement pas été atteint.

Consommation d'électricité
par collaborateur (en MJ)



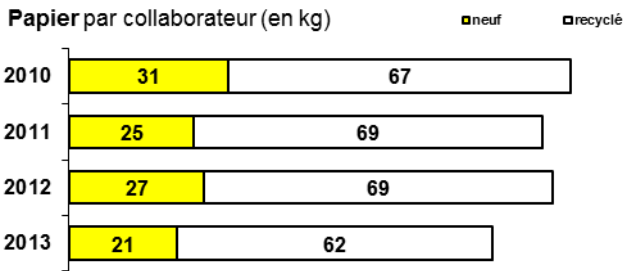
La contribution de chacun

- *Éteindre la lumière chaque fois que l'on quitte le bureau.*
- *Éteindre l'écran avant de s'absenter pour plus de 15 minutes (par exemple pour la pause).*
- *Mettre l'ordinateur en veille avant de s'absenter pour plus de 30 minutes (par exemple pour une pause de midi de courte durée).*
- *Éteindre complètement l'ordinateur et couper l'alimentation (retirer la fiche) avant de s'absenter pour plus de 2 h (longue pause de midi, réunion, le soir ou le week-end).*

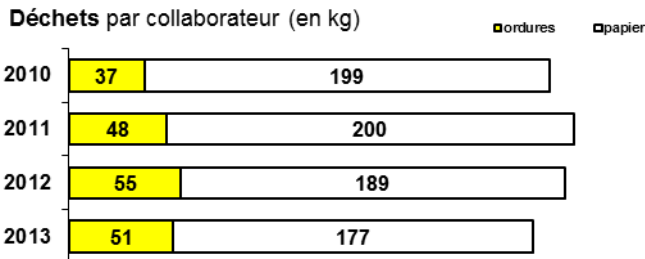
4.4 Consommation de papier

Nous espérons diminuer nettement notre consommation de papier en installant de nouveaux appareils aux réglages standard optimisés et en informant les utilisateurs. Cette diminution de 12,5 % s'est révélée certes respectable, mais pas autant qu'espéré. Nous avons clairement manqué l'objectif, fixé à 20 %. Il faut dire que les nouvelles machines n'ont été acquises que dans le courant de l'an dernier. Il devrait donc être possible d'améliorer ce point.

En ce qui concerne la proportion de papier recyclé, soit 74 %, nous faisons très bonne figure face aux autres offices fédéraux (moins de 50 % en moyenne) mais nous n'avons pas entièrement atteint notre objectif.

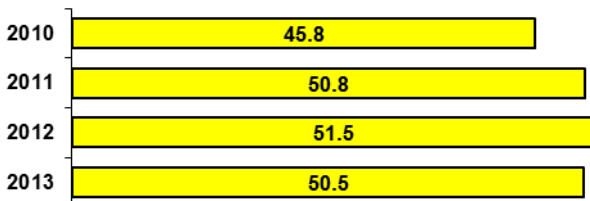


4.5 Déchets



4.6 Consommation d'eau

Consommation d'eau
par collaborateur et par jour (en litres)

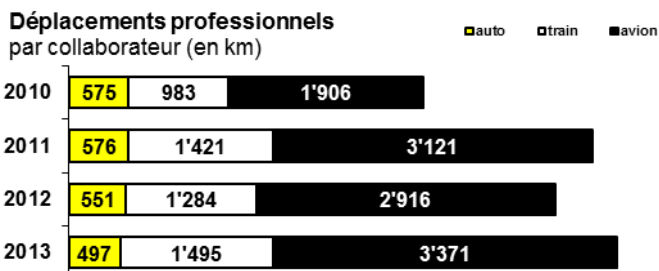


4.7 Déplacements professionnels

Les déplacements professionnels restent le plus gros facteur de charge environnementale dans notre office. Nous espérons réaliser de progrès sensibles grâce au système de gestion de la mobilité, qui sera introduit en 2015.

La contribution de chacun

- Organiser une vidéoconférence au lieu de se déplacer.
- Voyager en train lorsque le déplacement par ce moyen de locomotion dure moins de 5 heures.
- S'il est indispensable de faire un trajet en avion, parcourir au moins l'autre en train.
- Envoyer une délégation aussi peu nombreuse que possible.
- Évaluer soigneusement les facteurs temps, pollution et coûts (www.routerank.com).
- Combiner les transports en commun et Mobility pour les déplacements en Suisse.
- Voyager en classe économique si l'avion est le seul moyen de transport possible.



5 Objectifs de protection de l'environnement au niveau départemental

Dans l'arrêté d'octobre 2013, le Conseil fédéral a fixé des objectifs concrets, à atteindre de façon échelonnée au niveau départemental.

- À l'horizon 2016

D'ici à 2016, réduire d'au moins 10 % l'impact de notre activité sur l'environnement (mesuré en unités de charge écologique) par unité plein temps par rapport à 2006, compte tenu de la compensation du CO₂ des voyages par avion. En outre, la pollution hors compensation du CO₂ doit baisser régulièrement dans chaque département.

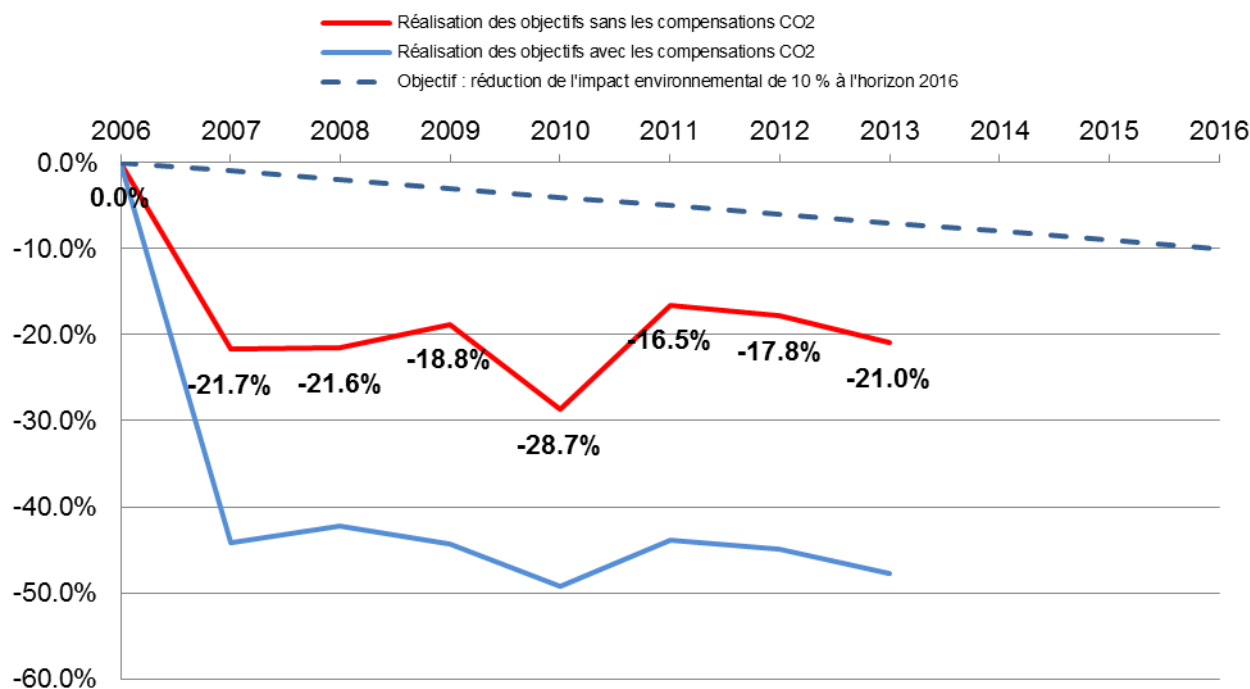
- À l'horizon 2020

D'ici à 2020, réduire d'au moins 20 % l'impact de notre activité sur l'environnement (mesuré en unités de charge écologique) par unité plein temps par rapport à 2006, compte tenu de la compensation du CO₂ des voyages par avion.

Les rejets de gaz à effet de serre (mesurés en unités CO₂) par unité plein temps doivent diminuer de 25 % par rapport à 2006 d'ici à 2020.

À son niveau, l'OFAG entend atteindre au moins les objectifs fixés pour le département. Pour 2013, nous sommes en passe de réussir en ce qui concerne l'impact mesuré en unités de charge écologique. Nous avons largement atteint les objectifs assignés pour 2016 et sommes même allés deux fois plus loin (hors compensation climatique) que celui défini pour 2020.

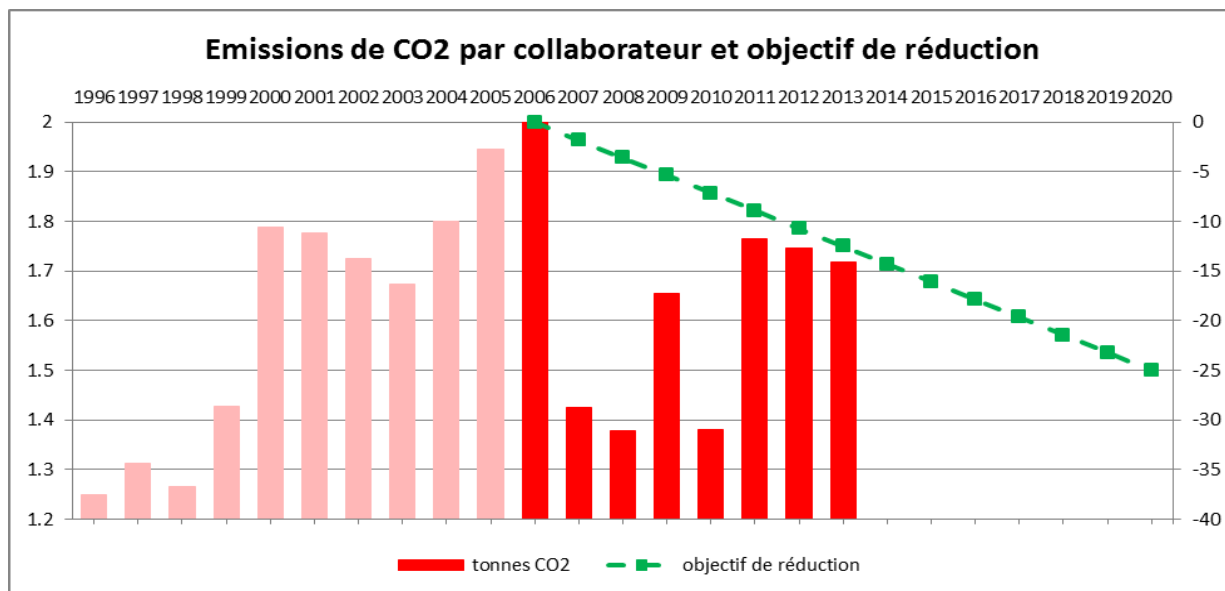
Réalisation des objectifs en 2008



Par contre, la réalisation des objectifs de réduction des rejets de gaz à effet de serre est plus difficile, car le calcul ne doit intégrer aucune compensation. Il est donc nécessaire d'accomplir de grands progrès dans les déplacements professionnels grâce à un système de gestion de la mobilité.

L'objectif est malgré tout réaliste, comme le montre la courbe des valeurs pour 2007, 2008 et 2010. Ces années-là, les rejets ont été inférieurs d'environ 30 % à l'année de référence 2006. Ils sont actuellement inférieurs de 14 % à ceux de 2006 et se situent donc un peu au-dessous de la ligne visualisant l'objectif.

Il ressort de cette série de données sur les émissions de CO₂ depuis l'instauration du programme RUMBA que l'année de référence choisie est particulièrement favorable à l'OFAG, car les quantités de CO₂ rejetées en 2006, soit 2 tonnes par personne, représentent un maximum absolu.



6 Nos objectifs et les principales mesures pour 2013 et 2014

1. **Objectif de l'office :** Réduire les nuisances causées par l'activité de l'office.
 Indicateur : Diminution des émissions de CO₂ par unité plein temps par rapport à l'année précédente. Précision concernant l'objectif à moyen terme : à compter de 2015, les rejets annuels par unité plein temps doivent reculer à moins de 1,5 tonne. (Cette valeur correspond à l'objectif général RUMBA à l'horizon 2020, rapporté à notre office.)
 Mesure : À concevoir et à appliquer dans le cadre du système de gestion de la mobilité
2. **Autres objectifs :** Diminuer la consommation de courant électrique et de papier.
 Indicateur : Diminutions respectivement de 10 % et de 20 % par rapport à 2012 d'ici à 2016
 Mesures : Plan d'action en collaboration avec les apprentis

7 Organisation

Équipe Environnement OFAG – OFAE:			
- Beyeler Christine	DBPERR	- Felder Daniel	DBPNR
- Bühlmann Monique	DBPERR	- Hartmann Michael	DBIA
- Candinas Anton	DBPNR	- Jeker Ngoy Damaris	DBDLE
- Corpataux Nicole	DBPERR	- Leu Hanspeter	DBPERR
- De Giovanni Francesca	Direction	- Schelbert Rahel	DBDLE
- Monika Frey	OFAE		
- Corinne Lutz	OFAE		
- Peter Lehmann	OFAE		

Vous pouvez consulter les documents sur la gestion environnementale, le rapport et le plan de mesures à l'adresse <http://intranet.blw.admin.ch/themen/00149/index.html?lang=de> (intranet) ou sur le site internet dédié à RUMBA <http://www.rumba.admin.ch/>.

N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe RUMBA ou à son responsable pour toute suggestion ou toute information.

Courriel : anton.candinas@blw.admin.ch; tél. : 031 322 70 64 (jusqu'à fin juillet 2014)
 Courriel : daniel.felder@blw.admin.ch; tél. : 031 325 50 99 (à partir d'août 2014)